

Horaires

Le jeudi

- 17h à 17h30 :
Temps d'accueil
- 17h30 à 18h30 :
Groupe

La permanence fonction ainsi toute l'année.

En cas d'interruption pour les vacances nous vous préviendrons par mail et par affichage au PJA.

Plan D'accès

Métro A Arrêt : Gratte-Ciel
Bus C3 Arrêt : Institut d'Art Contemporain
Bus C26, 27, 69 Arrêt : Mairie de Villeurbanne



Prévention soins Jeunes Adultes

136, rue Louis Becker 69100
VILLEURBANNE
Secrétariat au 1^{er} étage
04 72 65 75 00
<https://www.smc.asso.fr>

Du lundi au vendredi de 9h à 13 h et de 14h à 16h.

Permanence
Accueil
Groupale

Prévention
soins
Jeunes
Adultes



Comment ça fonctionne ?

Les participants viennent quand ils le souhaitent, le groupe sera différent à chaque fois dans sa composition. Il n'y a pas besoin de s'inscrire ou de prévenir de son absence.

Un temps d'accueil est prévu de 17h à 17h30. Il permet d'avoir un premier contact avec les animateurs et donne la possibilité de rentrer dans le groupe progressivement.

De 17h30 à 18h30, les participants vont se retrouver autour d'un thème proposé choisi collectivement.

Les thèmes abordés

Ils sont variés, ils peuvent traiter de la confiance en soi, au regard des autres en passant par les parents, les amis, les émotions, la relation amoureuse, l'avenir, les études. Plus généralement tout ce qui tourne autour du "devenir adulte".

La PAG : c'est quoi ?

La permanence d'accueil groupale est un dispositif de soin faisant partie du Pôle Jeunes Adultes (PJA), structure d'accueil un public entre 18 et 25 ans.

Qui participe ?

Des jeunes de tout horizons. Leur seul point commun, outre la tranche d'âge est qu'ils ont été rencontrés au préalable par les soignants du PJA.

Pourquoi ?

La période des 18-25ans est une période de transition, de passage pendant laquelle de nombreuses choses se jouent, sur le plan familial, affectif et émotionnel.

C'est aussi une période pendant laquelle il est parfois difficile de savoir dans quels lieux on peut en parler, de savoir quand et comment le faire.

Le parti-pris de la permanence est de dire qu'il peut être efficace de travailler ces questions avec des jeunes de son âge.

Qui s'en occupe ?

Deux infirmier.es et un éducateur spécialisé se relayent. Il y a deux soignants à chaque

permanence qui peuvent parfois être accompagné d'un.e stagiaire psychologue.

Le Rythme

Le dispositif de la PAG est souple. Il n'y a pas besoin de prévenir de sa présence ni de son absence ou de l'expliquer. C'est le jeune qui choisit son rythme en fonction de ses envies et ses disponibilités.

Parler ou non ?

Il n'y a pas d'obligation de parler. On peut venir juste pour écouter les autres ou pour sortir de chez soi.